

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°101
Réparation du pont Joseph Le Brix

Communes de LE BONO et PLUNERET

Août 2023

Objet de l'opération

Dans le cadre du suivi et de l'entretien du patrimoine ouvrage d'art départemental, le département du Morbihan va réaliser des travaux de réparation et de mise en sécurité du Pont Joseph LE BRIS, pont permettant à la RD101 de franchir la rivière du Bono entre les communes de Pluneret et Le Bono.

Le pont a été construit en 1968 et 1969 et a été ouvert à la circulation au cours de l'été 1969. L'ouvrage est décomposé en 2 parties: un ouvrage en caisson béton précontraint d'une longueur de 37,80 m côté Pluneret et un ouvrage de type caisson métallique béquillé de hauteur variable à dalle orthotrope.

Le profil en travers présente une chaussée de 7,00 m supportant une voie bidirectionnelle et deux trottoirs de 1,20 m de largeur.

L'ouvrage supporte un trafic important : trafic moyen annuel: 7 883 véhicules/jour dont 3,6 % de PL (comptage 2019) – trafic équilibré par sens. Il supporte de fortes variations saisonnières. Hiver: environ 6 600 véh./jour / Été: environ 9 700 véh./jour.

Les opérations de surveillance du pont Joseph LE BRIS ont mis en évidence une dégradation importante de l'ouvrage qui nécessite sa rénovation (tablier et appuis).

Une première phase de travaux de superstructure a été réalisée en 2022.

Dans la continuité, la réparation de l'ouvrage en 2023 consiste à des travaux d'étanchéification des trottoirs, des travaux

de vérinage et changement d'appuis, réparation du tablier béton et remise en peinture générale de l'encorbellement, des béquilles et remise en peinture localisée intérieure du caisson métallique.

Le coût global des travaux entièrement financé par le département est estimée à 1.5 M€.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Travaux d'ouvrages d'art

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan
Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes et de l'aménagement
(Représentant Maîtrise d'œuvre chantier : DRA-SGTNOA)
Entreprise Lot n°1 : FREYSSINET
Entreprise Lot n°2 : TSI (Traitement de surfaces industrielles)
Montant de l'opération : 1 562 916.00 euros

Contenu des travaux d'entretien de l'ouvrage

Les travaux réalisés par le Département du Morbihan seront répartis en deux lots.:

Les travaux comprennent :

Lot n°1 :

- Tablier béton (côté Pluneret):
 - . aménagement des accès provisoires associés aux zones de travaux :
 - > l'aménagement d'échafaudage d'accès au droit des culées et de la pile
 - > l'accès au tablier par nacelle négative
 - . nettoyage, balayage du sol intérieur des voussoirs béton
 - . préparation du support béton et ragréage (extérieur du tablier)
 - . repiquage et reconstruction de l'angle inférieur du voussoir côté Pile aval
 - . vérinage et remplacement des appareils d'appui en caoutchouc fretté (sous circulation)

- Superstructures:
 - . protection des trottoirs par étanchéité de type SEL à chaud;

Lot n°2 :

- Béquilles :
 - . l'aménagement des échafaudages d'accès et de confinement des béquilles
 - . sablage et remise en peinture des béquilles y compris les appareils d'appuis
 - . aménagement des accès provisoires associés aux zones de travaux

- Tablier métallique:
 - . nettoyage, balayage du sol intérieur des voussoirs béton
 - . aménagement des accès provisoires associés aux zones de travaux : passerelle permanente mobile
 - . sablage et remise en peinture des appareils d'appuis métalliques de type bielles
 - . sablage et remise en peinture ponctuels intérieurs
 - . sablage et remise en peinture des consoles
 - . sablage et remise en peinture des UPN
 - . sablage et remise en peinture des Augets
 - . sablage et remise en peinture des joints de montage intérieur de voussoir
 - . aménagement des accès provisoires associés aux zones de travaux
 - . mise en place d'une passerelle à chaque tête de béquille, intérieure au caisson

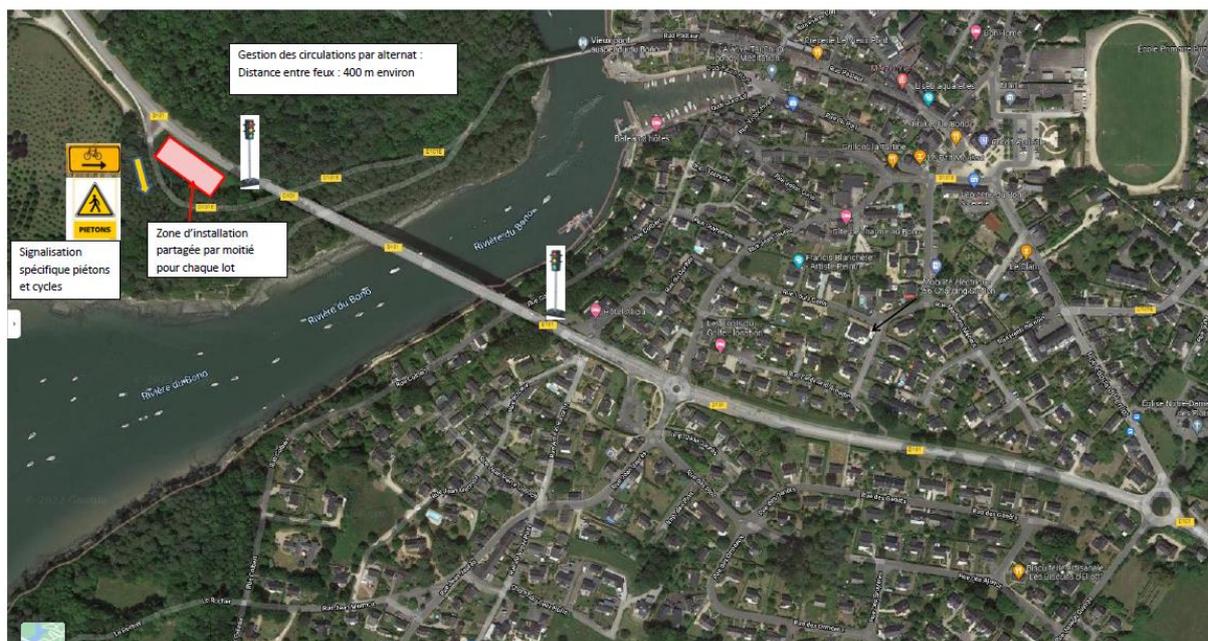
Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage et d'aménagement de la RD

Concernant l'exploitation de la RD 101, les dispositions sont similaires à celles mises en place en 2022 :

Les travaux devraient se dérouler du 12 juin 2023 à fin octobre 2023

Les conditions de circulation envisagées sur l'ouvrage sont les suivantes :

- du 12 juin au 7 juillet 2023 : alternat par feux
- du 8 juillet au 27 août 2023 : rétablissement de la circulation bidirectionnelle sur ouvrage
- du 28 août à la fin du chantier (fin octobre suivant conditions atmosphériques) : alternat par feux



Information et déviations durant les travaux de réparation

Le vérinage du voussoir béton pourra générer la mise en place d'une déviation. Cette opération sera réalisée de préférence de nuit et pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Transports scolaires

La Région Bretagne maintient l'ensemble de ses franchissements de transports. Les horaires des services pourront évoluer au cours des semaines selon les contraintes de circulation générées par le chantier. Cette information est reprise sur les fiches horaires scolaires consultables sur le site <https://www.breizhgo.bzh/> et <https://morbihan.transdev-bretagne.com>

Les transports scolaires Kiceo, organisés par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, sont maintenus.

Pour tout renseignement, consulter le site internet de Kiceo: <https://www.kiceo.fr/carte-interactive-lignes-scolaires>

Transports collectifs

La ligne KICEO n°21 n'est pas impactée par les travaux.

L'arrêt Créacéo "Jaurès" est également maintenu pendant toute la durée du chantier.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (représentant maître d'ouvrage et directeur maîtrise d'œuvre) : 02 97 54 83 60 –
email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

[**routes@morbihan.fr**](mailto:routes@morbihan.fr)

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.